



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des personnels ATSS
Et d'encadrement
DPAE 3
Bureau n° G623
Affaire suivie par :
Carole Bréchet
Tél : 01 57 02 61 83
Mél : promomds@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

La rectrice de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n° 2021-1803 du 23 décembre 2021 revalorisant le déroulement de carrière des corps des infirmiers des administrations et services médicaux des administrations de l'Etat;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 :

Sont inscrits au titre de l'année 2023 sur le tableau d'avancement au grade d'infirmier de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur hors classe, les infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dont les noms suivent :

Liste principale :

1. Madame Catherine DUPONT- COLLEGE HENRI IV, VAUJOURS
2. Madame Stéphanie CHASSAIN- COLLEGE JULES VERNE, PROVINS
3. Madame Aline DELINCHANT- DSDEN DE SEINE ET MARNE, MELUN
4. Madame Sylviane RONDET- COLLEGE LES CAPUCINS, MELUN
5. Madame Nadine RUAULT- COLLEGE ALBERT CAMUS, NEUILLY-SUR-MARNE
6. Madame Séverine THERENTY FRADET- LYCEE POLYVALENT HENRI SELLIER, LIVRY-GARGAN
7. Madame Ingrid FLOCH- COLLEGE ROSA PARKS, GENTILLY
8. Madame Anne CHARRIER- COLLEGE FERNANDE FLAGON, VALENTON

9. Madame Catherine DURIEUX- COLLEGE GEORGES BRASSENS, SAINT-MARD
10. Madame Virginie MOUASSEH- LYCEE POLYVALENT EDOUARD BRANLY, CRETEIL
11. Madame Charlotte PINOT- LYCEE POLYVALENT ADOLPHE CHERIOUX, VITRY-SUR-SEINE
12. Madame Laurence CHERONNET- LGT JEAN VILAR, MEAUX
13. Madame Leila DAZI- COLLEGE RENE DESCARTES, TREMBLAY-EN-France
14. Madame Carine DEGUILLE- COLLEGE JEAN MOULIN, PONTAULT-COMBAULT
15. Madame Fabienne DOUBLOT- COLLEGE DE LA VALLEE, AVON
16. Madame Sandrine LETOURNEUR- COLLEGE RENE GOSCINNY, VAIRES-SUR-MARNE
17. Monsieur Dominique MAINGUY- LYCEE POLYVALENT CLEMENT ADER, TOURNAN-EN-BRIE
18. Madame Marie-Céline RENAUD- LGT HENRI MOISSAN, MEAUX
19. Madame Carole PIERDET- COLLEGE PIERRE BROSSOLETTE, VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le **28 SEP. 2023**

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des relations et des ressources humaines


David BERAHA